

mais il ne faisait pas ce qu'on appelle des acceptions de personnes. Tenace et énergique s'il en fût jamais, il ne se préoccupait pas toujours d'amener son compétiteur à la raison par des moyens persuasifs. "Ça n'a pas de bon sens", affirmait-il, et l'autre restait désarmé. Mais, s'il paraissait surtout ferme et sévère, au fond il était bon, charitable et discret autant que personne.

Son action à la commission des écoles catholiques fut tout de suite prépondérante. Sincèrement ami du progrès bien entendu, instruit et prudent, sage et pondéré, il imposait le plus souvent ses vues. Sa dignité de vie et son honnêteté parfaite étaient au-dessus de toute attaque. Il fut discuté et même injurié dans certains milieux. Il en souffrait, car il était sensible beaucoup plus qu'il n'en avait l'air. Mais cela ne le faisait pas dévier d'une ligne. Il avait conscience de faire son devoir. Le reste, en fait, ne lui importait point. C'est grâce à lui, sans aucun doute, que la commission des écoles catholiques de Montréal a réussi à effectuer, l'an dernier, un important emprunt dans des conditions exceptionnellement avantageuses. Il a usé là, à cette occasion, le reste de ses forces. C'est quand il eut signé, comme président, tous les "coupons" de l'émission des titres qui répondent pour cet emprunt—il dut signer des milliers de fois!—que, un matin de juin (le 19), sa main droite se trouva paralysée.

Cela, c'était l'homme public, le vicaire général et l'administrateur, qui n'avait pas d'autres soucis que de faire son devoir, et dont les caractéristiques étaient l'énergie et la ténacité. Mais il faut dire, pour être moins incomplet, que les pénitents de la cathédrale et les chères enfants du Mont-Sainte-Marie ont connu Mgr Roy sous un autre aspect. Au confessionnal et dans la direction des âmes, parce qu'il s'agissait de pardonner et de consoler, il était bon, il était doux, il était persuasif. Il aimait ce ministère auprès des âmes qui est si